



FSU

83

ISSN 1282-6553

N°71

Fédération Syndicale Unitaire VAR

Le portrait de Dorian Gray.



Les élections professionnelles confirment la FSU comme deuxième force syndicale dans la Fonction Publique d'état. Elle reste bien implantée dans plusieurs ministères comme à la justice, progresse même à la Culture, à la Caisse des dépôts et consignation... et est majoritaire dans l'Education

Nationale (40 % dans notre académie). Mais il y a un envers au décor : l'abstention qui reste forte depuis le passage au vote électronique et une baisse dans l'Education Nationale de 7% dans l'académie (de 5% au niveau national dans l'Education). L'absence de confiance et d'espoir dans l'avenir a pesé lourd dans des secteurs qui attendaient beaucoup du nouveau gouvernement. Sans doute que la FSU n'a pas su suffisamment montrer que l'espoir était possible, qu'une fédération syndicale, avec d'autres, pouvaient peser et faire changer les choses : cela doit interroger le mouvement syndical, la manière dont il arrive ou non à faire partager ses orientations, et les pratiques syndicales qu'il met en œuvre.

A l'heure où il est question de réforme de l'Etat et de réforme territoriale, où sont ouvertes des négociations pour les « parcours professionnels, carrières et rémunérations des agents » ..., les clichés et les idées fausses ont la vie dure, le dénigrement des fonctionnaires pèse lourd sur les épaules des agents. Le tableau qu'on brosse de notre quotidien n'est pas vraiment la reproduction de ce que l'on vit tous les jours. Le manque de personnel est criant. Les usagers, à juste titre, ne sont pas toujours satisfaits tandis que les inégalités d'accès aux services perdurent sur le territoire. Nous avons alerté le gouvernement et ses représentant-es : il faut offrir un projet d'avenir aux agents sinon le découragement envahira tout. L'abstention à ces élections en est aussi une conséquence.

Pourtant, ensemble nous pouvons tout. Un signe fort adressé au gouvernement par les salarié-es du privé comme du secteur public, des retraité-es, des privé-es d'emplois permettrait de changer de méthode, d'imposer une autre politique économique. Pour que certains privilégiés et moult grandes entreprises continuent à échapper sereinement à l'impôt ; pour que certains politiques puissent affirmer leur pouvoir et imaginer avoir raison alors que la réalité est contraire à leurs prévisions, devrions-nous porter seuls les stigmates de l'austérité ? Non ! il ne doit pas y avoir, une France figée, portraiturée avec une vision passéiste et des dandys qui jouissent du temps qui passe sans en subir les aléas. Nous avons toutes et tous droit au « Beau » et à l'insouciance des lendemains qui chantent.

A la FSU, nous voulons être à la hauteur des défis de notre société en matière de justice sociale et de transition écologique et nous serons à vos côtés pour peindre une société plus juste, plus égalitaire et émancipatrice.

Maryvonne Guignonnet, Secrétaire départementale de la FSU du Var.

SOMMAIRE

p 2 et 3 : résultats aux élections professionnelles.

P 4 : pousse-toi que je m'y mette ; dans l'actualité ; l'éducation prioritaire dans le Var.

p 5 : audience FSU auprès du nouveau DASEN du Var ; dans l'actualité.

p 6 : RESF, 10 années de lutte et de résistance; dans l'actualité.

p 7 : la loi sur l'avancée en âge ; action des retraité-es ; financement de la sécurité sociale.

p 8 : le regard de Bernadette Groison sur les salaires dans la Fonction Publique.

Joyeuses Fêtes !



octobre, novembre, décembre.

2014

Trimestriel N° 71

Directrice de la publication

Maryvonne GUIGONNET

N° de commission paritaire :

0917 S 05032

Marim, 1 rue Mansard

83000 Toulon

Résultats au CT Ministériel Education Nationale.

Inscrit-es	990 278	
votants	413 259	41,73%
exprimés	387 149	
	%	Sièges
FSU	35,50%	6
UNSA	21,89%	4
SGEN CFDT	8,90%	1
FO	13,58%	2
Snalc CSEN	5,46%	1
CGT	5,50%	1

Les personnels ont une nouvelle fois désigné la FSU comme première force de l'Education nationale.

La FSU est en recul de 5.13% et perd un siège. L'UNSA progresse de 1.77 % et FO de 3.49%.

Dans un contexte social difficile, dans une période où les avancées nécessaires peinent à se concrétiser et où la politique gouvernementale ne répond pas aux attentes,

le résultat de ces élections traduit une forme de repli regrettable tant pour les personnels que pour l'avenir du système éducatif.

Le poids du vote électronique a joué contre nous : première fédération, La FSU pâtit plus que d'autres d'une baisse de la participation.

Il s'agit maintenant de redonner confiance à tous les personnels pour conduire avec eux les évolutions nécessaires et obtenir des réponses à leurs exigences.

Elections professionnelles :

Voci quelques résultats qui concernent le département du var, la région PACA ou l'académie de Nice selon le mode de scrutin des différentes instances.

CTA Education Nationale			
	voix	%	Sièges
inscrit-es	28691		
votants	12749	44,44%	
blancs	617	2,15%	
exprimé-es	12132		
FO	967	7,99	1
FAEN	134	1,1	
SNPTES	98	0,81	
SUD	375	3,09	
SGEN	670	5,52	
A et D-CGC	244	2,01	
FSU	4938	40,7	5
CGT	1077	8,88	1
SNALC	1329	10,95	1
UNSA	2300	18,96	2
CTSD Education Nationale VAR			
	voix	%	Sièges
inscrit-es	13467		
votants	5824	43,25%	
blancs	297	2,21%	
exprimé-es	5527		
FO	562	10,17	1
FAEN	90	1,63	
SNPTES	22	0,4	
SUD	275	4,98	
SGEN	243	4,4	
A et D-CGC	88	1,59	
FSU	1957	35,41	5
CGT	363	6,57	
SNALC	547	9,9	1
UNSA	1380	24,97	3

CT Conseil Régional PACA, agents territoriaux			
Inscrit-es	5603		
Votants	4225		
Blancs	163		
Exprimé-es	4062	%	Sièges
FSU	1836	45,2	8
CGT	1150	28,31	5
FO	396	9,75	1
CFDT	269	6,62	1
UNSA	211	5,19	
CFTC	119	2,93	
SUD	81	1,99	

Au niveau académique dans l'Education Nationale, la FSU perd 6.87% mais reste majoritaire et largement en première position loin devant l'UNSA, le Snalc et FO. Le Snalc-CSEN progresse de 3.35 % et FO de 2.8 %. L'UNSA perd 1.74 %. Le faible taux de participation est à noter depuis le vote électronique instauré en 2011.

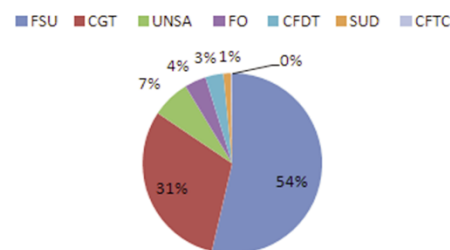
Au niveau départemental, la FSU perd 9%, FO qui gagne 3.58% entre au CTSD du Var. L'UNSA gagne 1.01% et le Snalc CSEN, 2.62%.

A l'heure des bilans, des constats s'imposent. Le contexte économique et social n'invite pas à la confiance, à l'espoir en l'avenir et donc n'incite pas les personnels à participer à des élections. Par ailleurs, les modalités de vote (qu'il soit « papier » ou électronique) restent à perfectionner comme la nécessité d'un engagement plus déterminé de l'administration à tous les niveaux.

La FSU engage dès à présent une réflexion sur les signaux qu'envoient les résultats de ces élections. Cela doit interroger le mouvement syndical, la manière dont il arrive ou non à faire partager ses orientations, et les pratiques syndicales qu'il met en œuvre.

Au-delà des seules organisations syndicales, ces résultats devraient aussi interroger le gouvernement. La FSU regrette qu'il n'ait pas suffisamment fait de ces élections professionnelles un grand rendez-vous social pour notre pays. Cela aurait certainement contribué à une plus forte participation. Par ailleurs, en ne répondant pas aux attentes des agents, notamment en ce qui concerne les salaires et l'emploi public, il ne les encourage pas à donner corps au dialogue social.

Détail des résultats pour le Var pour le vote des agents régionaux.



Avec un score de 45.20 % obtenu le jeudi 4 décembre 2014, la FSU reste, plus que jamais, la 1ère organisation syndicale du Conseil Régional Provence-Alpes Côte d'Azur. La FSU est majoritaire en CT avec 8 sièges sur 15, majoritaire en CHSCT avec 6 sièges sur 10, majoritaire en CAP C avec 5 sièges sur 8, elle est la 1ère organisation syndicale en CAP B avec 1 siège, elle obtient aussi 1 siège en CAP A.

Pour le Var le SNUACTE FSU a obtenu 53,65% avec une progression de 20,68 points par rapport à 2009.

résultats et premiers bilans.

CAPA Agrégé-es	%	Sièges
FSU SNES	53,64%	6
SNALC	25,23%	3
CFDT SGEN	8,75%	1
CAPA Certifié-es		
FSU SNES	46,75%	9
SNALC	18,99%	4
CFDT SGEN	5,85%	1
UNSA	4,91%	1
FO	10,15%	2
CGT	5,50%	1
SUD	4,72%	1
CAPA Co-Psy		
FSU SNES	75,32%	3
CFDT SGEN	24,68%	1
CAPA CPE		
FSU SNES	30,99%	3
SNALC	14,55%	1
CFDT SGEN	32,86%	3
UNSA	11,74%	1
CAPA PLP		
A et D	22,10%	3
FSU SNUEP	14,77%	2
Snetaa FO	16,96%	2
UNSA	13,46%	1
CGT	19,58%	2
CAPA Prof EPS		
FSU Snep	84,70%	8
UNSA	11,33%	1
CAP 1er degré Var		
FSU Snuipp	43,32%	5
UNSA	32,97%	4
SNALC CSEN	10,47%	1

CCP Non titulaires	%	Sièges
FSU	38,64%	2
CFDT SGEN	25%	1
CCP AED		
FSU	40,17%	3
FO	15,72%	1
UNSA	13,97%	1

CAPA Infirmier-es	%	Sièges
SNICS FSU	29%	1
SNIES UNSA	71%	4
CTEP, Université de Toulon		
	%	Sièges
CGT-FSU-Solidaires	41,09%	4
SNPTES	50%	4
CAPA des Inspecteur/trice-s Education Nationale		
	%	Sièges
SNPI FSU	31,91%	1
SIEN UNSA	68,08%	3

On peut noter une petite progression pour le Snics et le Snpi.

Pour l'enseignement supérieur, le SNESUP arrive en tête nationalement. Le SNESUP-FSU se félicite d'être très largement la première organisation syndicale des enseignants-chercheurs, avec 36,84 % des voix, et d'obtenir 4 des 10 sièges de la nouvelle configuration du CTU.

CTP Agriculture PACA	%	Sièges
FSU	48,44%	5
UNSA	32,89%	3
CGT	9,63%	1
FO	9,04%	1

Nationalement, au Ministère de l'Agriculture, les élections professionnelles du 4 décembre dernier ont confirmé la place de la FSU comme première organisation syndicale, avec près de 30 % des voix et 5 sièges (Comité Technique Ministériel). Au Comité Technique National de l'Enseignement Agricole (CTNEA), le SNETAP-FSU recueille plus de 44 % des suffrages, et conserve, de loin, sa première place et ses 6 sièges.

Résultats dans la Fonction Publique.

Fonction Publique d'état		
Inscrit-es	2 257 375	
Votants	1 181 267	52,30%
	%	Sièges
FSU	15,60%	4
CGT	13,40%	3
CFDT	14%	3
FO	17%	4
UNSA	14,80%	3
Solidaires	9%	2
CFTC	3,30%	0
CGC	5,40%	1
Divers	4,90%	0
FAFP	0,10%	0
FGAF	2,60%	0

la FSU maintient sa 2ème place à la Fonction Publique de l'Etat et ce grâce à une progression aux Affaires étrangères, à la Culture, à la Défense et à la prise en compte des résultats de 2012 des agents publics de Pôle Emploi. Avec 0.2% en moins par rapport à 2011, la FSU conserve 4 sièges au Conseil Supérieur de la Fonction Publique de l'Etat et reste deuxième après FO, la CGT passe de la 3ème à la 5ème place. Nous n'obtenons pas de siège au Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale. 1 siège au Conseil Commun de la Fonction Publique est gagné en plus par rapport à 2011. .

Résultats cumulés des 3 Fonctions Publiques

Inscrit-es	5 165 187	
Votants	2 727 901	52,80%
	%	Sièges
FSU	8%	3
CGT	23,10%	8
CFDT	19,20%	6
FO	18,60%	6
UNSA	10,30%	4
Solidaires	6,80%	3
CFTC	3,30%	0
CGC	2,90%	0
Divers	3,30%	0
FAFP	2,60%	0
FGAF	1,90%	0

Dans l'actualité

Les inégalités s'accroissent....

C'est ce que révèle une étude de Federico Cingano, économiste italien détaché à l'OCDE. Le revenu disponible des ménages a augmenté en moyenne de 1,6 % par an (hors inflation) dans les vingt à vingt-cinq années qui ont précédé la crise de 2008 dans l'ensemble des 34 pays de l'OCDE. Mais cette augmentation est allée de pair avec une forte hausse des inégalités de revenu.

Aujourd'hui, le revenu des 10% de la population les plus riches est en moyenne 9,5 fois plus élevé que celui des 10 % les plus pauvres. Dans les années 1980, ce ratio était de 7. Une double dynamique explique ce phénomène : les riches se sont enrichis davantage et les pauvres se sont appauvris...

...et freinent la croissance.

Federico Cingano établit également que les inégalités de revenus ont «une incidence négative, statistiquement significative, sur la croissance à moyen terme». L'aggravation des inégalités aurait ainsi coûté près de 9 points de croissance au Royaume-Uni, à la Finlande et à la Norvège, de 6 à 7 points aux Etats-Unis, à l'Italie et à la Suède. Ce n'est pas seulement la pauvreté ou le revenu des 10% de la population en bas de l'échelle qui inhibe la croissance, mais plus globalement le sort réservé aux quatre premiers déciles de revenu, les 40% les plus défavorisés. C'est parmi eux que se trouvent les classes moyennes inférieures vulnérables. L'accroissement des inégalités de revenu compromet leurs possibilités de s'instruire et limite leur mobilité sociale et professionnelle.

Pousse-toi que je m'y mette ...!

Le mois d'août était une embellie pour les professeurs d'Education Physique et Sportive : leur forfait UNSS de trois heures était confirmé dans leur statut. Cela constituait un signe important, une reconnaissance du rôle des associations sportives à la fois dans l'éducation de leurs élèves, mais aussi comme maillon important de la démocratisation de la pratique sportive en France.



Mais à la rentrée scolaire, obligation est faite aux communes d'appliquer la loi sur les rythmes scolaires.

Beaucoup de communes ont retardé le plus possible la décision concernant leur rythme propre. Beaucoup d'entre elles ont fait leur choix sans concertation avec les enseignants d'E.P.S, concernant l'utilisation des infrastructures sportives. Au mois de septembre, de nombreux collègues d'EPS se sont donc trouvés confrontés à des mairies qui ont donné priorité à leur fonctionnement, à leurs écoles et à leurs clubs sportifs.

A Draguignan, le lycée Jean Moulin se trouve privé de ses installations à partir de 17h alors que les cours se terminent à 17h30.

A Draguignan toujours, les militant-es du SNEP ont récupéré des créneaux de piscine boiteux, qui



avaient été dans un premier temps réservés par un IEN pour le fonctionnement des nouveaux rythmes scolaires.

A Carqueiranne, priorité a été donnée aux clubs sportifs locaux par rapport aux activités obligatoires en EPS et au projet de l'association sportive (UNSS).

A Sollies Pont, le gymnase a été récupéré à 14h30 le mercredi pour les clubs sportifs alors que le collège faisait UNSS jusqu'à 15h

La municipalité d'Hyères a décidé, de manière unilatérale,

d'utiliser les installations du Golf Hôtel le mercredi après-midi pour regrouper les activités sportives des nouveaux rythmes scolaires.

Conséquences : plus qu'un seul créneau dans les installations intérieures de 13h30 à 16h30, celui-ci est réservé prioritairement aux compétitions UNSS, plus d'entraînements pour le collège Marcel Rivière et le lycée du Golf Hôtel. Toutes les installations extérieures sur ce site ont été réquisitionnées, plus d'entraînements, plus de compétitions dans cet espace qui était un lieu important de compétitions de football et de rugby pour nos lycéens. Ces compétitions ont été dirigées vers le nouveau stade Font Pré à Toulon, ce qui entraîne moins d'entraînements et de compétitions pour les élèves toulonnais.

A Lorgues, ce sont les transports qui sont perturbés car les bus sont utilisés en priorité par le primaire le mercredi après-midi.

Nous manquons d'installations sportives dans notre département, tout le monde en a conscience, le SNEP se bat pour la création de nouveaux espaces sportifs : piscines, stades, gymnases, mais en attendant plus de concertation entraînerait une meilleure cohérence de la pratique sportive de nos élèves.

Gérard Permingeat.

Education prioritaire : la FSU réclame des moyens supplémentaires

Au lieu de partir des besoins rencontrés sur le terrain et d'attribuer une somme en conséquence, le MEN a défini une enveloppe budgétaire et une carte de l'éducation prioritaire à moyens constants. Notre académie dispose donc de 14 moyens : 6 REP+ et 8 REP. Si la FSU n'était pas contre un redéploiement de l'EP afin de permettre à de nouveaux établissements d'être reconnus et de bénéficier de moyens pour lutter contre les inégalités, elle ne peut se satisfaire de voir des écoles et collèges encore fragiles exclus du dispositif. La FSU a soutenu la mobilisation des enseignant-es sur Hyères et Toulon et est intervenue auprès de Madame le recteur pour demander qu'aucune sortie du dispositif ne soit prononcée lors du CTA du 11 décembre dernier. Malgré cela, celle-ci a décidé de sortir de l'EP le collège Marcel Rivière de Hyères, et par conséquent l'élémentaire Excelsior et les maternelles Val des Pins, Les mouettes et F. Buisson ainsi que la SEGPA P.Roux tout en annonçant que les moyens de ces écoles seront cependant maintenus pour les trois années à venir. Ce n'est qu'un leurre et des moyens manquent encore pour reconnaître d'autres situations difficiles sur Toulon. Suite aux nombreuses interventions de la FSU, de nombreuses situations ont enfin été reconnues. Les collèges Pierre Puget et Peiresc ainsi que les écoles qui envoient leurs élèves dans ces établissements deviennent REP.

La FSU reçue en audience auprès du nouveau DASEN du Var.

Le lundi 20 octobre, la FSU, à sa demande, a été reçue par le nouvel IA DASEN, Monsieur Millangue. La délégation de la FSU était composée du Snes, du Snuipp, du Snuép, du Snep, du Snics, le Snpi ainsi que le Snesup étaient excusés. La secrétaire de la FSU a rappelé notre attachement à un service de qualité, avec des fonctionnaires en nombre suffisant pour occuper tous les postes de l'enseignement et de l'inspection, en passant par la médecine scolaire et l'assistance sociale mais aussi les conseillers psychologues. Elle a demandé que le nouvel IA soit vigilant sur la répartition de l'offre de formation dans le département du Var et a rappelé que l'ancien IA, M Verlucco, s'était engagé à revoir la cohérence de la carte des langues dans le Var.

Pour le second degré, le Snes a rappelé que la pondération en établissement Rep était une réduction du temps de travail, il a également demandé au DASEN, d'être vigilant afin que les C.A. soient bien consultés lors des répartitions de DGH, au moment des créations et suppressions de postes. Il a été demandé également d'être attentif à toute tentative, par les chefs d'établissements, d'annuler les horaires en transformant des HSA en HSE pour des enseignements obligatoires, et enfin de demander aux chefs d'établissements de rémunérer les heures de vie de classe.

Pour sa part, le SNEP s'est félicité de la reconnaissance des trois heures UNSS dans le statut des professeurs d'EPS, ainsi que celle des délégués de district et des coordonnateur/trice-s. Il sou-

haite que cela évite les combats pour récupérer ces heures dès la rentrée prochaine pour nos collègues TZR ou affectés sur plusieurs établissements. D'autre part, il a réaffirmé son investissement dans la création et ou la rénovation des installations sportives, et notamment il a demandé au DASEN de continuer le travail entrepris sur le manque de piscines dans notre département.

Outre le problème de la carte des formations, le SNUEP a attiré l'attention de l'IA DASEN sur les nouvelles difficultés rencontrées par les collègues de lycées professionnels. Depuis la réforme de la voie professionnelle et de la mise en place du Bac Pro en trois ans, le public accueilli en LP est plus jeune et plus difficile à adapter aux exigences du lycée professionnel. Un important effort d'information doit être fait auprès des élèves et des enseignant-es de collègues. Un problème particulier se pose avec le bac pro gestion administrative qui ne répond ni aux exigences des enseignant-es, ni aux attentes des élèves et encore moins des professionnels.

Le SNUipp est intervenu pour faire un état des lieux de la situation du 1er degré dans le département. Bon nombre de sujets ont été évoqués comme les rythmes scolaires, les effectifs par classe qui sont encore trop élevés, les RASÉD clairsemés, les remplaçant-es en nombre trop restreint, les frais de déplacements, les salaires, les droits des personnels...

Dominique Queyroulet, Andrée Ruggiero, Gérard Permingeat, Julien Giusiano.



Revue FSU N°71, Décembre 2014.

Dans l'actualité, suite ...

Commémorer 14-18... en toute sobriété !

C'est ce qu'a tenté de faire notre « exilé patriote » Gérard Depardieu le 7 décembre en Belgique lors d'une lecture de textes dans le cadre des commémorations de la guerre 14-18. « Il a commencé par trouver difficilement ses mots pour souhaiter la bienvenue, explique un membre du public.

Ensuite, il s'est mis à lire une fois, deux fois, parfois trois fois la même phrase ! Ensuite, il est sorti du texte qu'il lisait pour faire une digression sur la politique en Belgique puis un peu plus tard il a demandé à quelle page il devait lire. Il a aussi réclamé un fauteuil... »
Finalement, Gérard Depardieu a quitté la scène au bout d'une demi-heure. Trop d'émotion sans doute.

Un ancêtre qui dérange...

L'analyse des ossements de Richard III, dernier roi Plantagenêt mort en 1485, retrouvés sous un parking anglais le 12 septembre 2012 dans la ville de Leicester, se révèle un peu embarrassante pour la couronne britannique. En effet, d'après les chercheurs anglais, qui ont donné le 2 décembre une conférence de presse, il y aurait une « rupture dans la chaîne » génétique : comprendre l'apparition dans l'arbre généalogique d'un enfant illégitime. Kevin Schurer, vice-Chancelier de l'université de Leicester, estime que la « rupture » d'ADN détectée conduit à poser des questions sur la légitimité de Henry IV, Henry V, Henry VI et « toute la dynastie des Tudor »... De là à conclure que la reine Elizabeth II ne devrait pas occuper le trône d'Angleterre...



Dans l'actualité. Etat de crise à l'Université du Mirail.

Pour la première fois une consultation électronique des étudiant-es s'est tenue à l'université Toulouse Jean-Jaurès, anciennement Le Mirail, pour tenter de dénouer une crise sur fond de dénonciation des violences policières après la mort de Rémi Fraisse à Sivens et de dégradation des conditions d'études dans une université étranglée par les contraintes budgétaires. Depuis plusieurs jours, les dissensions entre problocage, soutenus par l'assemblée générale du comité de mobilisation, et anti-blocage, soutenus par les organisations syndicales traditionnelles comme l'Unef, mais aussi l'association pour les initiatives étudiantes du Mirail (APIEM) sont très fortes. Les participants (5 000 sur 27 000 étudiant-es) se sont largement prononcés, lundi 8 décembre, «contre le blocage de l'université comme moyen d'action». Le 9 décembre l'AG déclarait ce vote électronique nul et votait de nouveau le blocage. Affaire à suivre...

La Grande bleu meurtrière.

La Méditerranée est devenue "la route la plus mortelle du monde" en 2014, avec au moins 3.419 migrant-es qui ont perdu la vie en tentant de la traverser, a annoncé mercredi 10 décembre l'agence des Nations Unies en charge des réfugié-es. Depuis le début de l'année, ce sont plus de 207.000 migrant-es qui ont tenté de traverser la Méditerranée, un chiffre trois fois plus élevé que le précédent record de 2011. Avec des conflits au sud (Libye), à l'est (Ukraine) et au sud-est (Syrie/Irak), l'Europe connaît actuellement le plus grand nombre d'arrivées par la mer.

Brèves sur l'actualité réalisées par Benoît Casals..



6

RESF : 10 années de lutte et de résistance.

Même si le collectif varois de RESF ne s'est créé qu'en 2008, nous avons voulu faire de cet anniversaire un temps fort pour informer sur les situations vécues et sur notre engagement, et contribuer à faire avancer règlementations et comportements.

Le 18 octobre.

Le 18 octobre, c'était bien sûr le lendemain de la Journée du refus de la misère. Toutes ces journées s'enchaînent, entraînant un sentiment de lassitude chez nos concitoyen-nes. Néanmoins, nous n'avons pas le droit de baisser les bras.

Témoignages, objectifs, historiques, situations vécues, actions menées, perspectives ont été présentés au cours d'une soirée de rencontre, partage et découverte, le 18 octobre dernier au CREP des Lices de Toulon.

Des droits à conquérir.

Le 20 novembre marque l'anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant, ratifiée par la France en 1990. Au cœur de ses principes, la non-discrimination, la recherche de l'intérêt supérieur de l'enfant et la participation de celui-ci aux décisions qui le concernent.

En France, de nombreux/ses mineur-es n'en bénéficient pas, ou pas autant que d'autres. Parce qu'ils font partie des pauvres, ceux que l'on ne veut pas voir, qui font peur. Parmi eux, certain-es en sont encore davantage exclus...

Les Roms font partie de ces exclus. A Toulon, RESF agit depuis 3 ans pour la scolarisation des enfants en habitat précaire (squat, bidonvilles...). Nous devons nous rendre à l'évidence : pour les institutions, ces familles ne sont pas dans « le droit commun ». Les professionnels chargés de la protection de l'enfance, sous la responsabilité du

Conseil général, ignorent ces situations : manque de moyens sans doute, mais aussi réticence à ouvrir des dossiers qui seront, à coup sûr, difficiles à traiter.

Ces familles se trouvent donc secourues par des associations humanitaires : il y a là une déficience des services publics. Par leur action les associations pallient cette carence : les responsables politiques en sont si conscients qu'ils leur attribuent des subventions pour effectuer une mission de service public.

L'école est un moyen de stabiliser les familles. Lorsque nous avons réussi à faire inscrire les enfants à l'école, après avoir fait tomber certaines barrières institutionnelles mais aussi après avoir rassuré les parents, souvent traumatisés par des expériences cruelles dans leur pays, les enfants font leur place parmi leurs camarades de classe.

Par la suite, il faut encore œuvrer pour trouver un hébergement décent. En effet, sur 18 enfants Roms scolarisés à Toulon, beaucoup n'ont pas de toit. Parfois, ils obtiennent un hébergement pour quelques nuits, puis sont renvoyés à la rue. Les appels à la solidarité ne peuvent pas remplacer une vraie prise en charge par les services sociaux.

En conclusion.

Depuis 10 ans RESF fait face à une situation de plus en plus difficile : la législation et les pratiques préfectorales se durcissent continuellement, et les plus précaires sont les premières victimes d'une politique d'austérité. Des situations qui permettaient l'accès à un titre de séjour il y a quelques années (comme l'asile, le droit à la vie privée et familiale, la maladie) aboutissent maintenant à des refus ou à la multiplication de titres précaires. Les régularisations sont plus difficiles à obtenir, notamment du fait d'exigences nouvelles (maîtrise de la langue, taxes de plus en plus lourdes...). Les discussions avec les préfetures sont souvent conflictuelles. Sans compter les réactions xénophobes qui, excitées et encouragées au plus haut niveau de l'Etat, gagnent une partie du corps social. Pour éviter les expulsions, chacun-e dans son établissement, se doit à la vigilance et au rôle d'alerte si nécessaire.

Le Réseau Education sans Frontières regroupe des citoyen-nes et des organisations avec des points de vue divers, mais qui agissent ensemble pour la défense des droits des étrangers. Au cours de réunions mensuelles, elles/ils font le point des situations locales, de la mise en place de solidarités, du travail en partenariat avec d'autres associations ou des particuliers. Pour en savoir plus ou nous contacter :

RESF Toulon 06 10 73 82 68
<http://www.education-sansfrontieres.org>

Françoise Denis,
Xavier Hardy,
Christiane Vincents.



La loi sur l'avancée en âge prend du retard.

«Ce que nous lançons aujourd'hui, c'est un des grands chantiers du quinquennat non seulement parce qu'il concerne chaque Française, chaque Français, non seulement parce qu'il nous touche dans notre vie familiale, mais parce qu'il est aussi un choix de société» disait Jean Marc Ayrault en 2013.

Depuis, la crise et les aléas du pouvoir ont vu le projet s'ensabler : la loi devait être votée avant décembre 2014, pour être appliquée au 1er janvier 2015. Or, l'assemblée n'a voté en première lecture qu'un texte en retrait sur les annonces et l'examen n'est plus au calendrier 2015 du Sénat (qui a changé de majorité depuis).



Le projet offrait des avancées.

- un effort massif dans l'offre de logement intermédiaire, entre domicile et EHPAD,
- un dispositif permettant de favoriser l'accès aux aides techniques en partenariat avec les départements,
- une amélioration de l'APA à domicile avec relèvement des plafonds d'aide et allègement du reste à charge,
- les dispositifs d'aide à l'orientation pour les personnes âgées et leurs aidants avec un portail Internet regroupant l'ensemble des informations sur les établissements et services utiles à la prise en charge de la perte d'autonomie.

La seconde moitié du quinquennat, devait organiser l'accueil en établissement. La réforme aurait du clarifier radicalement le système de tarification aujourd'hui opaque, complexe et peu lisible. Le «choc de simplification» devait amener la réduction du reste à charge des résidents en maison de retraite.

Et puis ...

De tout cela il reste peu de traces : affirmation du droit au répit pour les aidants, lutte officiellement affirmée contre les discriminations...

Mais les manques sont criants : 60 ans barrière entre handicapés et personnes âgées, très peu de

choses sur les métiers de l'aide à domicile, ni statut ni qualification comme la FSU le demande, pas d'avancées sur les frais de déplacements et les salaires les plus bas, oubli du service public...

Le dossier EHPAD a été abandonné, il est douloureux pour les familles, alors que le coût d'une maison de retraite varie de 1500€ à 2800€ par mois, le pouvoir d'achat des retraités est attaqué de toutes parts : gel des pensions, mesures régressives, nouveaux prélèvements fiscaux et sociaux.

Il faudrait 4 ou 5 milliards pour faire face aux besoins croissants de la perte d'autonomie et seuls les 645 millions € payés par les retraités sont prévus ! On est loin du financement solidaire dans le cadre de la Sécurité sociale et de la prise en compte de la perte d'autonomie par un Service Public, comme le revendique la FSU.

La CASA.

Avec de nombreuses organisations associatives ou syndicales, la SFR-FSU rappelle que la CASA (contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie) est payée par les seuls retraités-es. La FSU conteste le détournement de la CASA vers le FSV (fonds de solidarité vieillesse) et demande que la CASA soit intégralement utilisée pour l'aide aux personnes en perte d'autonomie. Le gouvernement avait annoncé que la part non consommée en 2015 pour le financement de la loi sur l'adaptation de la société au vieillissement serait affectée au financement d'un plan d'investissement en faveur des personnes âgées, le projet de loi n'en fait plus mention.

Jean Pierre Andrau.



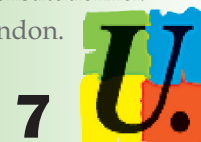
L'action se poursuit

Les organisations de retraités-es qui ont appelé à l'action le 3 juin et le 30 septembre dernier continuent à mobiliser pour se faire entendre. Outre une démarche collective envers les parlementaires (députés et sénateurs) en janvier, elles appellent les retraités-es à remettre une carte de «vœux» mémorandum nationale, aux Préfets, sous une forme à décider localement, et l'ensemble des retraités-es à se retrouver pour une grande initiative nationale décentralisée le mercredi 1er avril. Depuis septembre, les perspectives se sont encore assombries... il serait question de poursuivre le gel des pensions au-delà de 2015 !

Financement de la Sécurité sociale

Après l'adoption en lecture définitive de la LFSS par l'Assemblée le 1er décembre, le Conseil Constitutionnel a été saisi d'un recours déposé par au moins 60 sénateurs. Le projet de loi s'inscrit depuis le début dans la stratégie gouvernementale de réduction des dépenses. Les économies sont réalisées notamment sur la dépense hospitalière, une révision de la rémunération des produits de santé, le développement des médicaments génériques, le contrôle de la pertinence des soins et un accroissement du recours aux soins ambulatoires. Les mesures concernant la famille : réforme du congé parental, diminution des aides à la garde d'enfants, décalage de l'allocation jeune enfant, modulation des allocations familiales... ont subi plusieurs modifications contradictoires dans les allers-retours entre l'Assemblée et le Sénat. On attend la décision du Conseil Constitutionnel.

Gilberte Mandon.



Il faut augmenter les salaires dans la fonction publique, c'est possible et nécessaire !

C'est le message porté par Bernadette Groison, secrétaire générale de la FSU, lors du stage organisé à Toulon par la FSU du Var le 2 décembre dernier.

Le traitement des agents de la Fonction publique se calcule à partir de la valeur du point d'indice. L'indice est fixé par le grade et l'échelon du fonctionnaire. C'est le principe de la grille. Il assure la transparence, l'égalité de traitement et une solidarité pour 5 millions d'agents publics. Bernadette Groison a rappelé qu'il s'agissait d'un levier essentiel pour relancer la consommation tout en soulignant le rôle d'amortisseur joué par les services publics en cette période de crise.

Bloquer les salaires est contre productif.

Le point d'indice a perdu 13 % de sa valeur depuis 2000. Les traitements nets ont reculé de 16%. Le point d'indice est gelé depuis le 1er juillet 2010. Aucune évolution n'est prévue jusqu'en 2017...sauf l'augmentation de la retenue pour pension ! Et cela malgré la hausse des prix. Pour maintenir le minimum de traitement au niveau du SMIC, le gouvernement doit fréquem-



ment ajouter des points en bas de grille. Une situation dénoncée par la FSU qui précise que les rémunérations des personnels de l'État mobilisent une part des richesses toujours plus faible. En parallèle, les réformes des retraites ont organisé la progression de la retenue pour pension. D'ici 2020, cela représentera plus d'une journée de salaire par mois. Selon Bernadette Groison, il s'agit d'un jeu d'écritures budgétaires pour réduire les traitements. Par ailleurs, le « reste à charge » toujours plus important, la taxation des mutuelles adoptée en loi de finances pour la sécurité sociale, ont conduit les mutuelles, comme la MGEN, à augmenter leurs cotisations.

Une politique salariale...toujours plus individualisée.

Le maintien du pouvoir d'achat n'est plus assuré de manière collective (valeur du point) mais mesuré pour chacun. La progression de

carrière est rognée, parfois même annulée. Les plus jeunes sont moins bien payés que leurs aînés au même moment de la carrière du fait de la perte de valeur du point, de l'augmentation de la retenue pour pension mais aussi de l'allongement de la durée des carrières de certains corps et grades. Pour la FSU, les indemnités doivent être strictement limitées aux sujétions spéciales ou à la rémunération de travaux supplémentaires indispensables. Le recours à des points d'indice (exemple de la NBI) est à systématiser. Dans

le cadre de la reconstruction de la grille, les indemnités doivent être intégrées dans le traitement.

La relance doit passer par le pouvoir d'achat.

Bernadette Groison a souligné que le gouvernement peut aller chercher des recettes qui manquent cruellement que ce soit en exonérations de recettes fiscales ou en luttant contre la fraude fiscale. Mais pour le moment, il refuse de remettre à plat cette question à travers une vraie réforme fiscale et se contente de bricoler, en attendant de trop lointaines négociations salariales prévues en 2017, en maintenant le cap d'une austérité qui mène droit dans le mur.

Passer à l'action et obtenir gain de cause.

Pour la FSU, il est nécessaire que les fonctionnaires se mobilisent, que les actifs et les retraités construisent un rapport de force indispensable pour une politique plus redistributive et plus juste, plus porteuse d'avenir. Cela n'est guère envisageable sans réelle réforme fiscale guidée par une volonté de répartir mieux et de manière plus équitable les richesses produites. Ce n'est pas le choix actuel du gouvernement. Faisons-nous entendre !

Emmanuel Trigo.

Année	1999	2002	2011
Part des primes (FPE)	16,7%	19,8%	22,5%

Bulletin FSU N°71, Décembre 2014.

A QUI S'ADRESSER ?

FSU

83

Enseignement
Éducation
Recherche
Culture
Formation

FSU - Bourse du Travail

13, Avenue Amiral Collet, 83000 TOULON
Tél : 04.94.93.04.40 Fax : 04.94.93.04.74
Email : fsu83@fsu.fr ; site : http://sd83.fsu.fr

Instituteurs, Profs des Ecoles, Pégé SNUipp

GIUSIANO Julien, Immeuble le Rond point - Avenue P et M Curie, 83160 La Valette
Tél. 04.94.20.87.33 Fax 04.94.20.87.34

Enseignement secondaire SNES

Dominique QUEYROULET, Coline ROZEROT,
208 rue Emile Ollivier, 83000 Toulon
Tél./ Fax : 04.94.92.36.77

Education Physique SNEP

Amar GUENDOUIZ / Gérard PERMINGEAT / Fabienne RAIMBAULT / Brigitte REBOUT,
Tél : 04 93 86 19 52,
FSU Var, 13 Av Amiral Collet 83000 Toulon

Lycées professionnels SNUEP

Andrée RUGGIERO, FSU Var, 13 Av Amiral Collet 83000 Toulon Tél : 06.79.44.06.81

Agents, Techniciens de labo, Ouvriers et Services agents territoriaux SNUACTE

Nonce Biondi, nbiondi@regionpaca.fr ; Patrice Espenon, pespenon@regionpaca.fr ; Valérie Dalmaso (agents de labo) au 06 11 18 62 29

Enseignement supérieur, SNESUP

Emilie Devriendt, emilie.devriendt@univ-tln.fr

SNU POLE EMPLOI

Viviane Driquez tel : 04 91 43 43 22
FSU Var, 13 av Amiral Collet, 83000 Toulon

Environnement SNE

Eric SERANTONI tel : 06 83 99 14 84
Parc National de Port Cros
Castel Ste Claire 83400 Hyères

Personnels de l'administration Pénitentiaire SNEPAP

Gautier SCHONT Annick KOURIO,
SPIP, 146 av Maréchal Foch, 83000 Toulon,
04 94 92 52 12

Protection Judiciaire Jeunesse SNPES - PJJ

Lily Kinane, halima.kinane@free.fr

Technique agricole public SNETAP

Brice Fauquant, brice.fauquant@educagri.fr

Inspection SNPI

Claude Fauvelle, claude.fauvelle@ac-nice.fr

Infirmières conseillères de santé SNICS

Administration scolaire, universitaire, bibliothèques SNASUB

Equipement (DDE) SUP'Equip

Assistantes sociales SNUAS FP

FSU VAR, 13 Av Amiral Collet 83000 Toulon



FSU PACA

Bourse du travail,
23 bd Charles Nedelec,
13331 Marseille cédex 3